

KIT DE DÉCOUVERTE DU SERVICE CIVIQUE POUR LES OGEC



Sommaire

01	Introduction au Service Civique	3
	<i>Qu'est-ce que le Service Civique ?</i>	
	<i>Les objectifs du Service Civique</i>	
	<i>Les avantages pour les Ogec et les volontaires</i>	
02	Le rôle de la Fnogec	4
	<i>L'agrément collectif et son importance</i>	
	<i>Le soutien et les ressources disponibles pour les Ogec</i>	
	<i>Témoignages de succès au sein du réseau</i>	
03	Comprendre le Dispositif	5
	<i>Les critères d'éligibilité des volontaires</i>	
	<i>Les droits et devoirs des volontaires</i>	
	<i>Les obligations des Ogec en tant que structures d'accueil</i>	
04	Les axes de missions du Service civique engagé par la Fnogec	6
	<i>Les 10 axes de missions initiés par la Fnogec</i>	
05	Définir et Structurer une Mission	9
	<i>Comment concevoir une mission adaptée aux besoins de l'établissement</i>	
	<i>Les étapes clés pour élaborer une fiche mission</i>	
	<i>Les pièges à éviter</i>	
06	Le Recrutement des Volontaires	10
	<i>Les canaux et outils pour diffuser les offres de mission</i>	
	<i>Les critères et méthodes de sélection des volontaires</i>	
	<i>Conseils pour mener des entretiens de recrutement efficaces</i>	
07	L'Accueil et l'Intégration des Volontaires	11
	<i>Premier jour du volontaire</i>	
	<i>Le parcours d'intégration : accueil et accompagnement</i>	
	<i>Suivi et évaluation tout au long de la mission</i>	
08	Accueil des volontaires étrangers	12
	<i>Partenariat avec France volontaires</i>	
09	Formation et Accompagnement des Volontaires	13
	<i>Les formations obligatoires</i>	
	<i>Le rôle du tuteur et son accompagnement</i>	
10	Outils et Ressources Utiles	14
	<i>Pour simplifier la gestion : Une plateforme unique en ligne via Isidoor</i>	
	<i>Des ressources en ligne : www.fnogec.org/service-civique</i>	
	<i>Accompagnement en territoire</i>	

Introduction au Service Civique

Qu'est ce que le Service Civique au sein de la Fnogec ?

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert à tous les jeunes de 18 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Il permet de réaliser une mission d'une durée de 6 à 10 mois dans des domaines variés comme l'éducation, la solidarité, la santé, la culture, ou encore l'environnement.



Les objectifs du Service Civique

Le Service Civique vise à renforcer la cohésion nationale et à promouvoir la mixité sociale. Il offre aux jeunes l'opportunité de vivre une expérience de citoyenneté active et de développer des compétences utiles pour leur avenir professionnel.



Les avantages pour les Ogec et les volontaires

Pour les Ogec, accueillir des volontaires en Service Civique permet de bénéficier d'un soutien dans la réalisation de projets d'intérêt général. Pour les jeunes, c'est une occasion de s'engager, de découvrir de nouveaux horizons et de se former en milieu professionnel.

Le Rôle de la Fnogec

L'agrément collectif et son importance

La Fnogec bénéficie d'un agrément collectif, permettant à tous les Ogec de profiter de ce dispositif sans avoir à solliciter un agrément individuel. Cela simplifie les démarches administratives, assure une gestion uniforme des volontaires et permet de bénéficier d'un quota plus élevé. Pour respecter cet agrément collectif, il est donc inutile pour les Ogec de demander un agrément individuel.

La Fnogec dispose d'un contrat couvrant l'ensemble des activités du volontaire dans le cadre de l'exercice de sa mission de service civique, y compris pour les voyages scolaires.

Le soutien et les ressources disponibles pour les Ogec

La Fnogec offre un accompagnement personnalisé et local aux Ogec, grâce aux gestionnaires des Udogec et/ou Urogec pour les aider à définir les missions, recruter et encadrer les volontaires. Des ressources et des formations sont également mises à disposition pour faciliter la mise en oeuvre du dispositif.



“ L'engagement de notre volontaire a permis de renforcer les liens entre l'école et les familles.

“ Grâce à notre volontaire, nous avons pu mettre en place de nouveaux ateliers périscolaires très appréciés des élèves.



Comprendre le dispositif Fnogec/Service civique

Les critères d'éligibilité des volontaires

Les jeunes de 18 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, peuvent s'engager en Service Civique. Aucune condition de diplôme ou d'expérience n'est requise. La motivation et l'engagement sont les critères principaux.



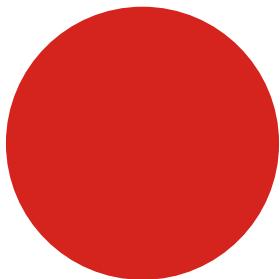
Les droits et devoirs des volontaires

Les volontaires perçoivent une indemnité financée par l'État et par l'organisme d'accueil. Ils bénéficient également d'une protection sociale et d'un accompagnement pour leur projet d'avenir. En contrepartie, ils s'engagent à respecter les missions définies et à participer aux formations obligatoires.

Les obligations des Ogec en tant que structures d'accueil

Les Ogec doivent assurer un encadrement de qualité, désigner un tuteur et/ou un co-tuteur pour chaque volontaire et veiller à ce que la mission soit en adéquation avec les objectifs du Service Civique. Ils doivent également garantir la sécurité et le bien-être des volontaires.

Les axes de missions du Service civique engagé par la Fnogec



01 Solidarité

Soutenir des actions contre l'exclusion et l'indifférence en accueillant l'autre.

Organiser des ateliers de sensibilisation au handicap, mettre en place un programme de parrainage, coordonner des visites intergénérationnelles

02 Santé

Soutenir des actions d'éducation à la santé (nutrition, sécurité routière, addiction, MST...)

Animer des ateliers de nutrition et de cuisine saine, organiser des sessions de sensibilisation à la sécurité routière, mettre en place des programmes de prévention des addictions et des MST

03 Education pour tous

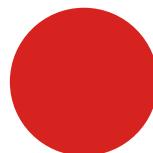
Animer des ateliers de soutien scolaire aux élèves en difficulté ou en situation de fragilité.

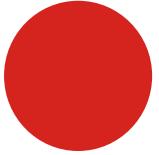
Conduire des séances de devoirs, de lecture, personnalisées, organiser des groupes d'étude et des ateliers collaboratifs, créer et distribuer des supports pédagogiques adaptés

04 Culture et loisirs

Sensibiliser les élèves à la culture, favoriser l'accès à la culture pour tous.

Organiser des sorties culturelles, animer des ateliers créatifs et artistiques, créer des projets culturels participatifs





05 Sport

Faire découvrir tous les bienfaits du sport : santé, cohésion sociale et écologie – Génération 2024.

Organiser des événements sportifs réguliers, animer des ateliers sur les bienfaits du sport et de l'écologie, mettre en place des programmes de sport inclusif

Vivre des valeurs citoyennes et universelles au travers d'événements en construisant l'héritage Génération 2024 – Génération 2024.

Organiser des journées thématiques sur les valeurs citoyennes, coordonner des projets de service communautaire, mettre en place un programme de jumelage scolaire international

06 Environnement

Sensibiliser à l'environnement et au développement durable

Organiser des ateliers de sensibilisation et des activités pratiques, mettre en place un programme de gestion des déchets scolaires, lancer des initiatives de réduction de l'empreinte carbone de l'école

07 Mémoire et citoyenneté

Sensibiliser les élèves à la mémoire de leur territoire et à leur devenir en tant que citoyen

Organiser des visites et des ateliers sur l'histoire locale, développer des projets de recherche sur le patrimoine, créer un programme civique avec les acteurs locaux (Association, entrepreneurs, collectivités)



08 Développement international et action humanitaire

Promouvoir la solidarité et la citoyenneté internationale auprès des élèves et étudiants

Organiser des échanges culturels et des correspondances internationales, animer des ateliers sur les enjeux mondiaux, coordonner des projets de solidarité internationale



09 Citoyenneté européenne

Sensibiliser et promouvoir la citoyenneté européenne auprès des élèves et de la communauté éducative

Organiser des ateliers et des conférences sur l'Union Européenne, mettre en place des projets de correspondance et d'échanges avec des écoles européennes, coordonner des événements célébrant la diversité et les cultures européennes

Définir et structurer un projet de mission

Comment concevoir une mission adaptée aux besoins de l'établissement

Il est essentiel de partir des besoins et des projets de l'Ogec pour définir une mission. Celle-ci doit être en lien avec l'intérêt général et apporter une réelle valeur ajoutée.

Les étapes clés pour élaborer un projet de mission

1. Identifier les besoins

Analyser les projets en cours et les domaines où un soutien serait bénéfique, en lien avec le projet de l'établissement.

2. Définir les objectifs

Préciser ce que l'on attend du volontaire et les résultats escomptés, en lien avec le projet de l'établissement.

3. Structurer les activités

Détail des tâches et des responsabilités du volontaire, avec les équipes pédagogiques et éducatives.

Les pièges à éviter

- *Ne pas attribuer des tâches destinées à un salarié.*
- *Ne pas confier des tâches trop ambitieuses nécessitant des compétences spécialisées.*
- *Ne pas trop simplifier le projet; il doit être bien rédigé et complet.*

Le Recrutement des Volontaires

Les canaux et outils pour diffuser les offres de mission

- **Sites internet** : service-civique.gouv.fr, site internet de la structure d'accueil
- **Affichage local** : associations, paroisses, missions locales, CCAS, mairie, commerces, universités
- **Réseaux sociaux** : Facebook, LinkedIn, TikTok, Instagram

Les critères et méthodes de sélection des volontaires

Il est important de définir des critères clairs et objectifs. L'entretien doit permettre d'évaluer la motivation du candidat, sa capacité à s'intégrer dans l'équipe et son adéquation avec les valeurs de l'Ogec.

Conseils pour mener des entretiens de recrutement efficaces

- Préparer une grille d'entretien avec des questions ciblées
- Favoriser un dialogue ouvert et bienveillant
- Présenter clairement la mission et les attentes



L'accueil et l'intégration des volontaires



Premier jour du volontaire

- **Documents à préparer :** Fiche de mission, planning
- **Informer l'équipe :** il est important de présenter le volontaire et sa mission à l'ensemble de l'équipe.

Le parcours d'intégration : accueil et accompagnement

- **Accueil :** présentation de l'Ogec, des projets en cours, des règles de fonctionnement
- **Tutorat :** accompagnement du volontaire par un tuteur et/ou co-tuteur



Suivi et évaluation tout au long de la mission

- **Suivi :** réunions régulières pour faire le point sur la mission (avec fiches de suivi mensuel) et son projet d'avenir
- **Bilan final :** évaluation des compétences acquises et des objectifs atteints.

Accueil des volontaires étrangers

Partenariat avec France volontaires

Grâce à un partenariat avec France volontaires, vous avez la possibilité d'accueillir un jeune volontaire venant de l'étranger, qu'il soit en Europe ou ailleurs dans le monde. Vous serez mise en relation avec un référent régional qui vous accompagnera pour faciliter vos démarches.



Formation et accompagnement des volontaires

| Les formations obligatoires

- **Formation Civique et Citoyenne (FCC) :**
2 jours consécutifs

Connaître les bases de la citoyenneté, moment de rencontre des jeunes pour partager leur expérience

- **Formation aux premiers secours (PSC1) :**
1 jour en distanciel ou présentiel

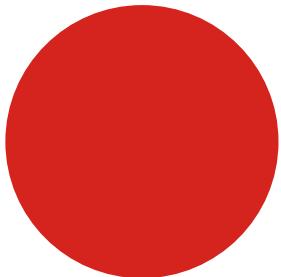
Connaître les gestes qui sauvent et la prise en charge de personnes en détresse



| Le rôle du tuteur et son accompagnement

- **Missions du tuteur :** accueillir, former, accompagner, évaluer le volontaire
- **Formation du tuteur :** sessions proposées par l'AFOCAL d'une journée et/ou une demi-journée

Outils et ressources utiles mis à disposition

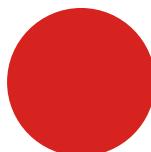


Pour simplifier la gestion : plateforme en ligne = Armelle – Service civique

- *Déposer son projet de mission*
- *Créer le dossier du volontaire*
- *Suivi de la mission*

Des ressources en ligne : www.fnogec.org/service-civique

- *Modèles de projet de mission*
- *Grille d'évaluation pour l'entretien*
- *Fiche de suivi de mission*
- *Fiche de projet d'avenir*
- *Bulletin de présence et de versement*
- *Grille d'évaluation des acquis*
- *Et plus encore*



Accompagnement en territoire

Au sein de notre réseau, la gestion du Service civique se fait de manière décentralisée. Chaque territoire dispose d'un gestionnaire pour vous accompagner dans vos démarches (gestion des contrats, organisation des formations)